

---

## 14. Après un BTS...

### Devenir des titulaires d'un BTS obtenu en Basse-Normandie

O.R.F.S. Université de Caen Basse-Normandie. Sandra Dos-Santos, Caroline Planquois, Jean-Michel Nicolas. Novembre 2007

Les STS sont implantées dans les lycées publics et privés ainsi que dans de nombreux organismes de formation pouvant, pour certains, relever des chambres consulaires. De nouvelles sections ont été créées au cours des années 1980/1990 ; les effectifs bas-normands apparaissent plutôt stabilisés depuis la rentrée 1998.

Le diplôme se décline en spécialités, décomposées parfois en options. C'est un examen national passé le plus souvent sous forme globale (étudiants scolarisés et apprentis) et, dans certains cas sous forme progressive (formation continue). La formation dure généralement deux ans, plusieurs voies permettant la préparation du diplôme : la voie scolaire à plein temps, la voie de l'alternance sous contrat de travail, la voie de la formation continue ; certains BTS peuvent également se préparer par correspondance.

La vocation initiale des STS est l'insertion professionnelle, les techniciens supérieurs étant la plupart du temps très recherchés par les employeurs. Si l'insertion reste satisfaisante, ses conditions générales (nature du contrat, salaire...) sont parfois source d'insatisfaction. Par ailleurs de nouveaux diplômés, titulaires d'une licence professionnelle, semblent concurrencer fortement les titulaires d'un seul BTS. On constate ainsi une augmentation régulière des poursuites d'études. Aujourd'hui, avec des taux variables suivant les spécialités, ce sont environ deux diplômés sur cinq qui poursuivent.

Trois études ont été réalisées par l'ORFS, tant sur les parcours de formation que sur les processus d'insertion, auprès de ces diplômés. La première, en 2001, concernait les diplômés bas-normands de la promotion 1998 (n=1 001) ; la seconde, en 2007, interrogeait la promotion 2004 (n= 1017) ; la troisième, concernait le devenir des bacheliers 2005 après une première année dans une STS.

---

A. Les STS, près de 50 années de formation professionnelle	
A1. Contexte national	p 2
A2. Contexte régional	p 3
A3. Données socio-démographiques	p 4
B. La formation en STS	
B1. Les entrants dans le domaine des Services	p 5
B2. Les entrants dans le domaine de la Production	p 6
B3. L'alternance	p 8
B4. Les réorientations en fin de première année de STS	p 9
C. Les poursuites d'études	p 11
D. L'insertion professionnelle des diplômés	
D1. Les projets et les représentations professionnelles	p 12
D2. Les processus d'insertion professionnelle	p 14
D3. Les conditions d'insertion professionnelle	p 15
D4. Premier emploi et mobilités	p 17
E. En résumé	p 18

---

## A. Les STS, 50 années de formations professionnelles

### A1. Contexte national

Au sein de l'OCDE, la France fait partie des pays où le pourcentage d'étudiants dans les formations courtes, professionnalisantes, est le plus élevé. Cependant, au niveau national, l'ensemble des effectifs des Sections de Techniciens Supérieurs (STS) connaît une diminution depuis la rentrée 2001, diminution accentuée en 2004 (entre les rentrées 2000 et 2004, les effectifs des STS ont reculé de 3,6%). Ce constat est plus marqué dans le secteur privé ainsi que dans les STS relevant du ministère de l'Agriculture.

A la rentrée 2006\*, 210 000 étudiants sont inscrits en STS, en formation initiale et sous statut scolaire. Sept élèves sur dix suivent une STS dans un établissement public relevant du ministère de l'Education nationale ou du ministère de l'Agriculture. Sur l'ensemble du public et du privé l'Education nationale forme neuf étudiants sur dix et l'Agriculture 8 %. Les formations en STS (hors agricole) sont classées en deux secteurs, un tiers des effectifs relèvent du secteur de la Production et deux tiers du secteur des Services.

Un bachelier sur cinq se dirige vers une STS après l'obtention du baccalauréat. Les STS sont particulièrement fréquentées par les bacheliers technologiques : ils représentent 65% des bacheliers entrants en STS, alors qu'ils ne constituent que 29% des admis au baccalauréat 2004 (toutes séries confondues). Parmi ces bacheliers technologiques, se dégagent deux viviers principaux : les STI représentant 57% des entrants en première année dans le domaine de la Production, les STT -actuels STG- représentant 43% des entrants dans le domaine des Services. Deux élèves sur dix en première année de STS sont des bacheliers généraux, alors qu'ils sont un peu plus de la moitié des admis au baccalauréat. Et seulement un sur dix pour les bacheliers professionnels. Ces derniers, toutefois, devraient entrer plus souvent en STS puisque leur admission est devenue automatique, s'ils le souhaitent, pour tous ceux qui ont obtenu une mention B ou TB au baccalauréat.

A la session 2005, 102 544 Brevets de Techniciens Supérieurs ont été délivrés en métropole et les DOM par le ministère de l'Education nationale, soit environ 2 600 de moins qu'à la session 2004. Le nombre de BTS délivrés diminue sous l'effet d'un nombre plus faible de candidats. Cependant, les étudiants relevant de la formation continue ont augmenté et représentent actuellement 21,5% des candidats ; 18% des diplômes sont délivrés dans le cadre de la formation continue.

Le taux de réussite de l'ensemble des STS, varie peu, il s'élève à environ 65%.

\* Sources : note d'information 07.20. MENESR, mai 2007.  
Repères et Références statistiques. MENESR. Edition 2005.

### Après un BTS obtenu en Basse-Normandie

Les STS par spécialités* (rentrée 2006/2007)			
Groupe de spécialités	Effectifs	% privé	% filles (privé +public)
Lettres et arts	76	32%	57%
Pluri-techno de production	21 642	20%	15%
Transformation	8 130	17%	37%
Génie civil, construction, bois	7 562	16%	24%
Matériaux souples	1 977	15%	93%
Mécanique, électricité, électronique	22 371	11%	5%
<b>TOTAL PRODUCTION</b>	<b>61 682</b>	<b>16%</b>	<b>18%</b>
Communication et information	35 898	33%	65%
Echanges et gestion	80 266	32%	60%
Services à la collectivité	742	29%	38%
Services aux personnes	31 545	48%	79%
<b>TOTAL SERVICES</b>	<b>148 451</b>	<b>35%</b>	<b>65%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>210 209</b>	<b>30%</b>	<b>51%</b>

\* Classement NSF : Nomenclature interministérielle des Spécialités de Formation. Source : note d'information n°07.20 de mai 2007. MENESR.

Les candidats "scolaires" réussissent mieux que les candidats de l'apprentissage ou de la formation continue (respectivement 74% contre 66% et 54%).

## A2. Contexte régional

Jusqu'au milieu des années 1990 le nombre de jeunes bacheliers bas-normands augmente régulièrement, les effectifs passant ainsi de 6 800 diplômés en 1988 à 11 175 en 1996 (hors diplômés de l'enseignement agricole). La part liée à la stricte démographie étant de faible importance, cette croissance fut due, pour l'essentiel, à la convergence d'au moins deux facteurs : l'un, d'ordre sociétal, correspondait à une demande grandissante de formation, l'autre, d'ordre politique, apportant une réponse à cette demande à travers un quasi-mot d'ordre (on se souviendra du "80% d'une classe d'âge au niveau bac").

Depuis lors les effectifs des bacheliers bas-normands sont stabilisés autour de

11 000 (11 068 pour la promotion 2006), le poids respectif des trois filières étant le suivant : 54,2% pour la filière générale, 25,4% pour la filière technologique et 20,4% pour la filière professionnelle. Si les poursuites d'études sont presque systématiques pour les diplômés des deux premières filières (respectivement 97% et 89%), la tendance s'est nettement affirmée pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel (pour la promotion 2005, près de 45% poursuivent).

A la rentrée 2006, sur près de 37 200 étudiants scolarisés en Basse-Normandie au cours de l'année 2006-2007, les effectifs de STS en représentent près de 12% (4 399 inscrits, formation initiale, alternance et formation continue).

En Basse-Normandie, l'offre de formation en STS présente, à l'inverse des autres formations de l'enseignement supérieur, la particularité d'être bien répartie pour chacun des départements. Cette originalité est liée essentiellement à la structure d'accueil, généralement un lycée, qui ne demande pas d'implantation spécifique. Cette offre de proximité pouvant devenir aussi, au moins pour un certain nombre de bacheliers, une offre d'opportunité, dans la mesure où les coûts induits par les études post-baccalauréat seront largement diminués.

### **A1. L'offre de formation par département**

Effectifs étudiants en 2005-2006<sup>(1)</sup>

	<u>Calvados</u>		<u>Manche</u>		<u>Orne</u>		<u>Total</u>	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
UCBN <small>(hors IUT)</small>	21 875	97%*	437	2%	278	1%	22 590 <sup>(2)</sup>	100%
CPGE	995	85%	173	15%	---	---	1 168	100%
IUT	1 702	63%	647	24%	352	13%	2 701	100%
<b>STS</b>	<b>2 515</b>	<b>52%</b>	<b>1 437</b>	<b>30%</b>	<b>888</b>	<b>18%</b>	<b>4 840</b>	<b>100%</b>
<i>Bacheliers 2005</i>	<i>5 390</i>	<i>49%*</i>	<i>3 632</i>	<i>33%</i>	<i>2 040</i>	<i>18%</i>	<i>11 062</i>	<i>100%</i>

\* Lecture : l'offre de formation à l'Université (hors IUT) est concentrée pour 97% dans le Calvados alors que le poids des bacheliers de ce département n'est que de 49%.

<sup>(1)</sup> Effectifs partiels, d'autres types de formations n'apparaissent pas ici. Atlas régional 2005-2006. MENESR. 2006.

<sup>(2)</sup> Des inscriptions tardives (nov, déc) ne sont pas prises en compte.

### **A3. Données socio-démographiques**

L'enquête 2007 comme l'enquête 2001 montre que la situation parentale des titulaires d'un BTS est plutôt favorable, puisque les taux de demandeurs d'emploi (classe d'âge 40/60 ans, père ou mère) sont inférieurs à ceux de la Région.

**Les origines sociales des titulaires d'un BTS ne reflètent pas totalement celles de la population bachelière bas-normande, prise dans son ensemble.** En effet, dans près de quatre cas sur dix, le père appartient à la catégorie "ouvrier" (26%) ou "employé" (23%), soit 4 points de plus que pour l'ensemble. Par ailleurs, la catégorie "exploitant agricole" qui constitue 10% de la population est surreprésentée (+4pts) alors que la catégorie "enseignant/cadre/profession libérale" est sous-représentée (-9pts).

En 2001\*, l'étude s'est intéressée à quelques éléments de la vie personnelle des diplômés, afin de mieux comprendre leur parcours. On peut ainsi décrire la trajectoire de ces jeunes diplômés vis-à-vis de l'indépendance, sur une durée de trente mois. Concrètement, il est possible d'observer et d'analyser certains événements relatifs à leurs conditions de logement et à leur situation personnelle, par exemple : vivent-ils chez leurs parents ou possèdent-ils un logement indépendant ? Vivent-ils en couple ?...

**Deux ans et demi après la fin des études, près d'un jeune sur deux vit encore chez ses parents. Cette situation est très variable selon le sexe et la filière de formation.** Les hommes sont plus nombreux à vivre seuls chez leurs parents que les femmes. Ils sont environ quatre sur dix dans cette situation tandis que les femmes sont moins de trois sur dix. Ces chiffres restent vérifiés quelle que soit la filière de formation choisie.

**A propos de la vie en couple, on observe le même phénomène** avec une proportion plus importante de femmes que d'hommes et ce, quelle que soit la filière choisie : 48% contre 27% pour les BTS et 39% contre 18% pour les DUT. On notera qu'il existe une plus forte proportion de femmes vivant en couple sans avoir quitté le domicile parental, deux fois plus que les hommes, et deux fois plus chez les titulaires d'un BTS que chez les titulaires d'un DUT.

**En dernier lieu, on aurait pu penser que l'âge avait une influence sur l'acquisition de l'indépendance, les diplômés de BTS étant en moyenne un peu plus âgés que ceux de DUT, mais l'effet est insignifiant au regard de ceux du sexe et de la situation professionnelle.** En outre, les différences entre filières sont, pour l'essentiel, à attribuer aux poursuites d'études, nettement plus nombreuses parmi les titulaires d'un DUT que parmi les titulaires d'un BTS.

## **B. La formation en STS**

### **B1. Les entrants dans le domaine des Services**

A la rentrée 2005, 1 002 bacheliers 2005 se sont inscrits dans des spécialités du sec-

\*cf. article "après un DUT...", p 261.

---

teur des Services en Basse-Normandie. Ces filières sont très féminisées, au niveau national comme en Basse-Normandie, les filles en représentent à elles seules les deux tiers.

**Dans un cas sur deux les étudiants de première année de STS sont titulaires d'un baccalauréat technologique tertiaire** et dans moins d'un cas sur cinq d'un baccalauréat général ; entre la rentrée 1999 et la rentrée 2005, la part des bacheliers technologiques ainsi que celle des bacheliers professionnels a largement augmenté.

Les parcours scolaires des étudiants de STS Services et les conditions d'obtention du baccalauréat sont très proches de ceux des bacheliers pris dans leur ensemble. La situation des parents face à l'emploi n'est pas très différente de celle de l'ensemble des bacheliers. Par ailleurs, les origines sociales ne montrent pas de différences significatives entre les domaines Services et Production.

Les STS Services sont présentes sur toute la Basse-Normandie. **La part de l'enseignement privé y est importante : ce dernier représente le tiers des effectifs en formation, soit trois points de plus que la moyenne nationale.** Par ailleurs, sur l'ensemble des formations en STS assurées, trois sur quatre relèvent du secteur des Services.

**Les flux inter-départementaux témoignent d'une certaine mobilité :**

- près de huit bacheliers du Calvados sur dix restent dans ce département, un sur dix va dans la Manche, moins d'un sur dix dans l'Orne et moins d'un sur dix quitte la région ;

- sept bacheliers sur dix de la Manche restent dans ce département, près de deux sur dix viennent dans le Calvados et un petit nombre dans l'Orne ; moins d'un sur dix quitte la Basse-Normandie ;

- près de sept bacheliers de l'Orne sur dix restent dans ce département, plus d'un sur dix va dans le Calvados et un petit nombre dans la Manche ; plus d'un sur dix quitte la région.

Parmi les néo-bacheliers entrant en STS Services en octobre 2005, 58% déclarent avoir un projet professionnel. Ce taux, proche de celui de l'ensemble des bacheliers, est tout de même beaucoup plus élevé (+18 points) que celui des entrants en STS Production.

L'inscription en STS Services est un véritable choix puisque plus de neuf étudiants sur dix déclarent être dans une des formations envisagées en terminale.

## **B2. Les entrants dans le domaine de la Production**

A la rentrée 2005, 540 bacheliers 2005 se sont inscrits dans des spécialités du sec-

### *Après un BTS obtenu en Basse-Normandie*

---

teur de la Production en Basse-Normandie. Ces filières sont à dominante masculine, au niveau national comme en Basse-Normandie ; les filles représentant moins d'un cinquième des effectifs.

**Dans près de six cas sur dix les étudiants de première année de STS sont titulaires d'un baccalauréat technologique industriel (STI) et dans moins d'un cas sur cinq d'un baccalauréat général ;** comme dans les Services, entre la rentrée 1999 et la rentrée 2005, la part des bacheliers technologiques ainsi que celle des bacheliers professionnels a largement augmenté.

Les parcours scolaires des étudiants de STS Production et les conditions d'obtention du baccalauréat sont très proches de ceux des bacheliers pris dans leur ensemble. La situation des parents face à l'emploi n'est pas très différente de celle de l'ensemble des bacheliers. Par ailleurs, les origines sociales ne montrent pas de différences significatives entre les domaines Services et Production.

Les STS Production sont présentes sur toute la Basse-Normandie. **La part de l'enseignement privé y est nettement moins importante : il représente moins du cinquième des effectifs.**

**Les STS Production sont présentes dans les trois départements de l'Académie. Cependant chaque département n'a pas la même affluence ;** les flux inter-départementaux en témoignent :

- sept bacheliers du Calvados sur dix restent dans le département, un sur dix va dans la Manche, moins d'un sur dix dans l'Orne et plus d'un sur dix quitte la région ;

- plus de trois bacheliers sur cinq restent dans la Manche, un sur cinq va dans le Calvados et un petit nombre dans l'Orne, plus d'un sur dix quitte la Basse-Normandie ;

- plus de la moitié des bacheliers de l'Orne reste dans ce département, un tiers va dans le Calvados et quelques-uns dans la Manche, moins d'un sur dix continue ses études hors région.

En retour, les STS Production de l'Académie accueillent, en moyenne, 12% de bacheliers venant d'une autre région de France.

Parmi les néo-bacheliers entrant en STS Production en octobre 2005, seuls quatre sur dix déclarent avoir un projet professionnel. Ce taux est largement inférieur, on l'a vu précédemment, à celui des entrants en STS Services.

L'inscription en STS Production est un véritable choix puisque, ici aussi, plus de neuf étudiants sur dix déclarent être dans une des formations envisagées en classe de terminale.

---

### B3. L'alternance\*

*De nombreux modes de préparation du BTS existent. On évoquera ici les seules préparations relevant de l'alternance au sens strict, à savoir le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation/qualification\*\*.*

**La part des élèves bas-normands ayant suivi une formation sous contrat représente 17% des diplômés.** Les contrats de qualification sont plus fréquents dans le secteur des Services, l'apprentissage touchant plus souvent les garçons du secteur Production. Sur l'ensemble de la Basse-Normandie, c'est dans l'Orne que cette forme de préparation est la moins fréquente. Quel que soit le département, des différences sensibles existent aussi entre les filières qui, pour certaines d'entre elles, en particulier dans le secteur des Services, ont développé un fort réseau de formation en alternance alors que d'autres n'offrent que des préparations scolaires.

**Les titulaires d'un BTS préparé par l'alternance ont eu un parcours scolaire plus chaotique :** ils ont moins souvent obtenu le baccalauréat avec une mention et moins de la moitié l'a obtenu en 2002 (année qui correspond à l'âge "normal" d'obtention du baccalauréat pour les BTS 2004).

Moins de six sur dix sont entrés en BTS directement après le baccalauréat contre plus de huit sur dix en formation initiale. Les autres sont allés à l'université dans sept cas sur dix. D'où le taux moins important de diplômés déclarant que le BTS suivi en alternance correspond à leur premier vœu de terminale (63% contre 78% en formation initiale).

**Enfin, la part des bacheliers professionnels parmi les titulaires d'un BTS en alternance est plus importante** qu'en formation initiale à temps plein : plus du quart contre moins d'un sur dix.

**Plus des trois quarts considèrent que cette formation a eu une incidence directe sur leur insertion professionnelle.** A titre comparatif, à peine la moitié des BTS de formation initiale considère que le stage a eu une incidence sur leur insertion professionnelle. Un grand nombre cite l'expérience professionnelle *"Ce travail m'a permis d'obtenir de l'expérience ce qui a été décisif dans la décision de mon employeur actuel"*. Pour certains d'entre eux, le contrat a débouché directement sur un CDI *"Proposition d'un CDI à la sortie de mon BTS dans l'entreprise où j'étais en apprentissage"*.

Parfois cette expérience leur permet d'affiner leur projet professionnel : *"[ J...que le laboratoire n'était pas fait pour moi, que j'aimais le relationnel et j'ai donc orienté mon choix vers une licence commerce"*.

**Trente mois après l'obtention du BTS, en janvier 2007, près de neuf diplômés sur dix sont en emploi.** Par ailleurs, ils sont deux fois moins souvent en situation

\* Titulaires d'un BTS 2004.

\*\* A l'automne 2005, le contrat de professionnalisation a fait suite au contrat de qualification.

de recherche d'emploi que les autres (6% vs 11%).

Lors du premier emploi, dans six cas sur dix le contrat est un CDI, alors que cela n'est vrai que pour un peu plus du tiers de l'ensemble. Dans près d'un quart des cas, l'embauche fait naturellement suite à l'alternance, dans la même entreprise. Comme pour l'ensemble, près de sept jeunes sur dix ont un statut d' "employé" et moins d'un cinquième celui de "profession intermédiaire, technicien". En revanche une légère différence de rémunération apparaît, en faveur des diplômés de l'alternance et ceux-ci pensent plus fréquemment que ce premier emploi correspond à (leur) niveau de formation (70% vs 55%).

#### **B4. Les réorientations en fin de premières année de STS\***

**- Réussites/Redoublements/Départs. Dans l'Académie de Caen**, sur les 1 542 bacheliers 2005 entrants en première année de STS à la rentrée 2005-2006, un peu plus des trois quarts (78,5%) sont admis en seconde année, 5% redoublent, **les autres (16,5%) ne se sont pas réinscrits dans la même formation et/ou ont changé d'Académie**. Ces constats diffèrent légèrement entre les domaines Services/Production : on est un peu plus souvent admis en 2<sup>ème</sup> année en Services (80%) et l'on abandonne les études un peu plus souvent après une première année en Production.

La part de ceux qui changent de formation peut paraître importante dans la mesure où une sélection des dossiers a eu lieu à l'entrée en STS. Ces départs peuvent sans doute être corrélés avec des problèmes pédagogiques (problème de niveau) mais aussi avec des problèmes plus spécifiquement liés à l'orientation : on se souviendra que ce sont les bacheliers entrants en STS qui sont, de façon paradoxale, le moins souvent porteurs d'un projet professionnel, en particulier ceux entrant dans une STS du domaine de la Production.

**Parmi ceux qui ne sont pas réinscrits dans la même formation, plus de quatre jeunes sur dix n'ont pas poursuivi d'études** à la rentrée 2006-2007 (44%). Comparé à l'ensemble des bacheliers non réinscrits dans le même diplôme après une première année d'enseignement supérieur, c'est dans ce type de formation que le taux d'arrêt d'études est le plus élevé (18% pour l'ensemble).

Près des trois quarts disent être en emploi, le plus souvent sur des contrats précaires si l'on s'en tient seulement à la nature du contrat : seul le quart a signé un CDI. Dans plus de sept cas sur dix, ils travaillent en Basse-Normandie.

Les autres sont en recherche d'emploi et tous sont inscrits à l'ANPE dont plus des trois quarts depuis plus de trois mois. Un peu plus du tiers souhaite reprendre des études en 2007/2008.

\* Bacheliers 2005, inscrits en 2005/2006 dans une formation et non réinscrits dans la même en 2006/2007.

---

**Plus de la moitié des étudiants non-réinscrits poursuit des études (56%),** soit à temps plein (67%) soit en alternance (33%).

Dans huit cas sur dix, ceux qui poursuivent des études sont toujours étudiants en Basse-Normandie. Les autres sont répartis, à égalité, entre la Bretagne, la région parisienne, les Pays-de-la-Loire et les autres régions de France.

Six mois après le début de leur nouvelle formation seuls un peu plus de quatre étudiants sur dix considèrent être en situation de réussite. Près de trois sur dix ne savent pas encore. En revanche, plus des trois quarts déclarent avoir l'intention de continuer dans leur nouvelle filière de formation.

**Parmi ceux qui poursuivent en formation initiale à temps plein,** on peut distinguer deux groupes :

- *Les étudiants qui poursuivent à bac+2* : il s'agit ici de quelques étudiants, (6% de ceux qui poursuivent), qui se sont réorientés quelques semaines après leur début en STS ou à la fin du premier semestre (LEA, IUT Génie électrique et informatique industrielle ou STS dans une autre spécialité).

- *Les étudiants qui poursuivent à bac+1* : ils représentent 61% de ceux qui poursuivent. Plus du tiers s'est réinscrit dans une autre STS et un sur dix en IUT. Le quart a choisi de préparer une Licence et un autre quart a intégré une école du secteur de la Santé ou du Social, une école privée, etc. Quelques-uns préparent un CAP ou un BEP.

**Les non-réinscrits qui poursuivent des études en formation en alternance, préparent dans plus des trois quarts des cas un BTS,** soit en deuxième année (29%) soit en première année (71%). Les autres déclarent préparer un baccalauréat professionnel, un titre professionnel ou encore une certification AFPA. Les deux tiers ont signé un contrat de professionnalisation.

- **Caractéristiques scolaires.** En STS, les bacheliers professionnels qui représentent un quart des primo-inscrits, sont ceux qui quittent le plus souvent leur filière d'origine (19% contre 15,5% pour les bacheliers technologiques et 11,5% pour les bacheliers généraux). Parmi ceux qui ne se sont pas réinscrits en STS, près de neuf sur dix avaient pourtant fait le choix en terminale de s'y inscrire. "*C'est en raison d'un projet professionnel*" que le tiers s'était inscrit dans cette filière professionnalisée, un sur cinq "*par intérêt pour la discipline, la matière*" et autant "*sur conseils des professeurs de terminale*".

- **Déroulement de la première année en STS.** Plus de la moitié des étudiants non réinscrits déclarent avoir rencontré des difficultés au cours de la première année en STS dont six sur dix entre septembre et décembre 2005. "*Contenu des enseignements*" (46%), "*résultats insuffisants pour continuer dans*

### *Après un BTS obtenu en Basse-Normandie*

la filière" (26%) et "approche trop théorique des connaissances" (21%) sont les trois principales raisons qui amènent les étudiants à ne pas se réinscrire dans leur STS d'origine. Plus de six étudiants sur dix disent avoir rencontrés des problèmes de motivation.

**Près d'un non-réinscrit sur deux a abandonné en cours d'année (46%).** Les abandons sont intervenus avant Noël pour un plus de la moitié et avant les vacances de printemps pour les trois quarts, les autres ayant quitté en mai.

Sur l'ensemble des non-réinscrits, le quart des étudiants déclare avoir cependant validé sa première année de STS.

## **C. Les poursuites d'études\***

Parmi les bacheliers 2002 qui entraient en STS à la rentrée 2002, moins du quart envisageait de poursuivre des études après l'obtention du BTS et, parmi eux, plus de la moitié disait vouloir faire seulement une année supplémentaire\*\*. Dans les faits, **36% des titulaires d'un BTS obtenu en 2004 poursuit des études** directement après l'obtention du diplôme et un peu plus de 4% va reprendre des études ultérieurement. Les garçons ont tendance à poursuivre un peu plus que les filles (43% vs 37%).

**La fréquence et la nature des poursuites d'étude varient selon les domaines ; c'est dans celui des Services que la poursuite d'études est moins fréquente.**

Parmi les étudiants de ce domaine qui poursuivent directement après le BTS, 18% intègrent assez naturellement une licence professionnelle, qui, pour certaines, sont directement proposées dans le lycée d'origine (tout en étant pilotées et délivrées par l'Université). Près du quart sont admis dans une autre formation universitaire (Licence, en général L1 ou L2, plus rarement L3 ; IUP ; MST, MSG\*\*\*). Les autres ont des orientations très diversifiées : formations commerciales proposées par différents organismes consulaires, formations complémentaires en un an, classes préparatoires à des concours ou encore brevets professionnels.

**Dans le secteur de la Production les poursuites d'études sont un peu plus élevées.** L'entrée en licence professionnelle constitue une poursuite assez naturelle (45%). Peu sont concernés par une autre formation universitaire (13%). Comme pour les Services, les autres orientations sont très diversifiées et représentent près de la moitié des poursuites d'études.

\* Titulaires d'un BTS 2004.

\*\* Subanor 2002. Parcours, projets, situations à l'automne 2002. ORFS. Juin 2003.

\*\*\* En 2004/2005 toutes les formations ne sont pas encore callées sur le schéma de la réforme LMD.

### C1. Les formations suivies l'année post-BTS (promotion 2004 ; 36% poursuivent)

	BTS Services	BTS Produc.	BTS Agri.
<b>Licence Professionnelle</b>	18%*	45%	44%
<b>Autre Université</b> (IUF, MST, MSG, DECF...)	24%	13%	23%
<b>Ecoles</b> (Ingénieur, informatique...)	1%	14%	5%
<b>Ecoles</b> (commerce, gestion...)	12%	---	2%
<b>Autres DUT/BTS</b>	2%	7%	8%
<b>Autres**</b>	22%	21%	18%
	-----	-----	-----
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* Lecture : Parmi les titulaires d'un BTS Services 2004 qui poursuivent, 18% entrent en licence professionnelle.

\*\* Formations complémentaires en un an, écoles santé/social...

**Dans le domaine Agricole/Agroalimentaire, près de six diplômés sur dix poursuivent des études, dont une bonne partie entre en licence professionnelle.**

**La localisation des poursuites d'études est fortement liée au département d'obtention du baccalauréat :** parmi les bacheliers bas-normands, un peu plus de la moitié poursuit en Basse-Normandie alors que parmi les autres bacheliers, ils sont à peine un cinquième. Ces derniers poursuivent aussi plus fréquemment que les Bas-Normands.

**Quand les uns et les autres poursuivent des études en alternance (19% des poursuites l'année après le BTS), c'est plutôt sous la forme d'un contrat de professionnalisation/qualification et ceci est encore plus marqué pour les filles.** Les formations qu'ils suivent sont assez diverses : licence professionnelle, DU, ingénieur, spécialisation... **Enfin, début 2007, soit 30 mois après l'obtention du BTS, 12% des diplômés sont encore en études.**

## D. L'insertion professionnelle des diplômés

### D1. Les projets et les représentations professionnelles

**Interrogés à l'entrée en STS, quelques mois après l'obtention du baccalauréat, les néo-bacheliers 2002 déclarent, dans un peu plus de huit cas sur dix, être dans une situation correspondant à leur premier souhait de terminale.** Parmi ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction, la moitié désirait s'inscrire dans une autre section de technicien supérieur, plus d'un quart en IUT et les autres dans des formations diverses. Parmi ces entrants en STS, plus de six sur dix déclaraient avoir un projet professionnel.

Il a été demandé aux diplômés 2004, interrogés en janvier 2007, d'émettre une opinion sur la formation suivie en STS. **Ils sont quasi unanimes quant à l'évaluation générale de l'enseignement reçu, neuf diplômés sur dix se déclarent satisfaits, voire tout à fait satisfaits.** En revanche, leurs critiques sont très fortes quand elles concernent le manque d'information sur les poursuites d'études ou encore sur les débouchés professionnels post-BTS.

**Plus de quatre étudiants sur dix avaient un projet professionnel avant d'entrer en STS et, parmi eux, près de six sur dix déclarent être dans une situation correspondant à celui-ci.**

Dans la plupart des cas, cette correspondance est liée à l'emploi "*Je travaille dans un centre hospitalier en tant que secrétaire*"; "*Je suis laborantine*".

Pour un certain nombre, la correspondance entre projet et situation est liée à l'accès à la formation souhaitée à l'issue du BTS : "*J'ai été admise en classe préparatoire post BTS à Rennes et suite à un concours, je suis entrée à l'école vétérinaire de Nantes*".

A l'inverse, l'absence de correspondance avec le projet est liée au non accès à la poursuite d'études désirée : "*J'aurai voulu faire une licence professionnelle après le BTS*" ou aux difficultés à trouver un emploi, soit par manque d'expérience professionnelle "*Difficile de trouver un poste d'assistante de gestion, il me manque de l'expérience professionnelle*"; "*Manque d'expérience dans les tâches requises*", soit par manque de débouchés "*Pas de débouchés malgré des efforts dans la recherche d'emploi*".

**Globalement les titulaires d'un BTS déclarent qu'il y a eu accord entre leurs attentes avant d'entrer en formation et la formation elle-même** "*La formation correspondait à mes attentes*" ou "*La formation a répondu à mes attentes*" revient fréquemment dans les discours.

Seuls quelques-uns pointent des manques "*Pas vraiment, je mets ici en cause le manque de pratiques*"; "*En partie, sauf pour la partie mécanique : pas assez de connaissances des divers moyens utilisés en entreprise*"

Enfin, les attentes diffèrent en fonction du degré de connaissance de la formation que chacun avait à l'entrée en BTS "*Je m'attendais déjà à ces apports grâce au bouche à oreille*"; "*Non pas tout à fait il y avait un petit décalage entre ce que l'on m'a dit sur la formation*", "*Totalement différente de l'idée que je m'étais faite*" "*Je ne savais pas réellement ce qui m'attendait*".

Pour conclure, les diplômés ont répondu à la question suivante : "*En définitive, que pourriez-vous dire à un jeune qui souhaiterait s'engager vers un BTS*". Leurs réponses peuvent se classer en 4 grands thèmes :

- **Le premier concerne la poursuite d'études que certains préconisent** : "*Bien mais poursuivre des études supérieures par la suite pour prétendre à des postes de responsable*". Tandis que pour d'autres la poursuite après le BTS s'avère moins accessible "*Bon diplôme si on n'envisage pas de poursuivre les études supérieures*".

---

Enfin pour certains *“C’est la bonne solution pour ceux qui ne veulent pas effectuer de longues études tout en apprenant un métier”*.

- **La deuxième thématique abordée est l’alternance, vivement conseillée par ceux qui ont préparé le BTS** ainsi *“Mieux de le faire en alternance pour avoir de l’expérience, sinon en formation initiale plein temps, malgré les stages, les employeurs demandent toujours de l’expérience”* ; *“Vas-y! c’est bien mais en alternance c’est mieux, ça ouvre des portes”*.

- **Un troisième groupe considère le BTS comme une ‘bonne formation’** *“Complète et bien adaptée au monde du travail”* ; *“Spécialisée permettant à la fois d’avoir des connaissances théoriques et pratiques grâce aux stages”* et *“Qui permet de s’insérer rapidement dans le monde professionnel”*.

- **Le dernier thème est axé sur les débouchés**, les diplômés conseillent de *“Bien étudier les débouchés avant de s’engager”* ou encore de *“Réfléchir aux débouchés et voir si le secteur recrute beaucoup ou non”* et pour les plus prudents *“Bien écouter les conseils des adultes, professeurs, être motivé par le secteur, savoir se remettre en cause, connaître son projet professionnel”*.

## **D2. Les processus d’insertion professionnelle**

**Après l’obtention du BTS, les diplômés sont 60% à arrêter les études (ou à ne jamais reprendre d’études)**. Parmi eux, sept jeunes sur dix s’insèrent en moins de quatre mois et plus d’un quart trouve un emploi directement après le BTS. Ces jeunes diplômés ont donc un processus d’insertion assez rapide. Toutefois, on remarque que les changements d’emploi sont fréquents, puisque, trente mois plus tard, près de la moitié de ces jeunes a déjà occupé deux ou trois emplois différents et presque un quart en a eu plus de quatre. Ce sont en particulier ceux issus de la formation continue, souvent plus âgés, qui occupaient déjà un poste et qui ont préparé un BTS pour améliorer leur niveau de qualification, qui ont le moins changé d’emploi (plus de la moitié n’a occupé qu’un emploi depuis l’obtention du BTS).

**La première année après le BTS, la situation par rapport à l’emploi est plus favorable pour les diplômés ayant suivi leur formation par alternance** : près de neuf jeunes sur dix ont un emploi contre huit diplômés sur dix issus de la formation continue et les trois quarts pour ceux issus d’une formation initiale à temps plein. Un quart des diplômés issus de l’alternance déclare avoir obtenu le premier emploi chez le même employeur. Le BTS en alternance peut être alors considéré par l’employeur comme une période d’essai et/ou représenter un investissement à rentabiliser sur le moyen terme.

**Les candidatures spontanées, les relations personnelles, puis le stage pendant la préparation du BTS, constituent les trois premiers moyens d’obtention du premier emploi**. Dans un peu plus d’un cas sur six les jeunes diplômés déclarent

avoir obtenu un premier emploi par l'intermédiaire d'une agence (ANPE, Intérim).

### **D3. Les conditions d'insertion professionnelle**

**Le premier emploi des diplômés sans poursuites d'études. Trente mois après l'obtention du BTS, 96% des diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études ont déjà eu au moins un premier emploi.**

**Dans près de huit cas sur dix le contrat de travail est, à égalité, soit un CDD soit un CDI. Les contrats d'intérim représentent près d'une insertion professionnelle sur cinq.** Ce sont d'abord les diplômés qui intègrent les entreprises de l'Industrie ou du Bâtiment qui se voient le plus souvent proposer ce type de contrat. La nature du contrat de travail du premier emploi dépend aussi du type de formation suivie. **Les diplômés en alternance obtiennent le plus souvent un CDI**, cela concerne six diplômés en alternance sur dix contre trois diplômés en formation initiale à temps plein (ou en formation continue) sur dix.

**Les deux tiers des diplômés intègrent en premier lieu le secteur des Services** (en majorité "Commerce ou Réparations automobiles et d'articles domestiques"), un quart se dirige vers l'Industrie ou le Bâtiment (en majorité "Industrie manufacturière") et moins d'un sur dix travaille dans l'Agriculture. A ces jeunes diplômés, les entreprises du tertiaire proposent dans la moitié des cas un CDD, tandis que dans les métiers de l'Industrie ou du Bâtiment ce sont les contrats d'intérim qui arrivent en tête (45%). Dans le secteur de l'Agriculture les employeurs font signer autant de CDI que de CDD (42% dans chaque cas).

**Dans un près de neuf cas sur dix les contrats sont à temps plein.** Près de quatre personnes sur dix à temps partiel travaillent plus de 26 heures par semaine, un tiers oscille entre plus d'un mi-temps et un 3/4 de temps et un cinquième est à mi-temps. Cependant, **dans près de neuf cas sur dix ce temps partiel n'est pas un choix volontaire** et il est plus souvent considéré comme un emploi "d'attente" (94% de ceux à temps partiel contre 72% de ceux à temps plein).

**La majeure partie des diplômés sans poursuites d'études s'insère dans le privé (93%),** et, pour plus de neuf jeunes sur dix, sur un statut de "salarié non cadre". Près des trois quarts sont assimilés à la PCS "employé", un sur six à celle de "profession intermédiaire et technicien" et un sur dix à celle d'"ouvrier". Cette répartition se différencie selon la taille de l'entreprise et son secteur économique. Par rapport à l'activité professionnelle, les taux de satisfaction restent relatifs : un peu moins de six diplômés sur dix pensent que leur emploi correspond à leur "niveau de formation". Pour les autres, les insatisfactions portent essentiellement sur des questions de sous-qualification, de compétences non utilisées et de manque de responsabilités. Par ailleurs, on peut noter que les trois quarts des jeunes considèrent

---

ce premier emploi comme un emploi “d’attente”.

**Le premier salaire net moyen (temps plein à l’embauche) de ces jeunes est de 1 134 e** (médiane\* = 1 100 e). Parmi eux, six jeunes sur dix pensent que leur salaire ne correspond pas à leur “niveau de qualification”. Les insatisfactions portent notamment sur la dévalorisation des salaires, la non reconnaissance du diplôme, ainsi que sur le décalage entre les attentes et la réalité salariale.

Sur le salaire moyen un écart d’environ 80 e existe entre ceux qui intègrent le secteur de l’Industrie ou du Bâtiment et ceux qui travaillent dans les Services ou dans l’Agriculture, au désavantage de ces derniers.

#### **Le changement d’emploi des étudiants sans poursuites d’études.**

**Parmi les diplômés qui ont eu un premier emploi, près de six jeunes sur dix ont changé d’emploi.** Ces jeunes ont dans la plupart des cas quitté leur emploi suite à une fin de contrat (61%), mais 25% ont donné leur démission et 5% ont été licenciés.

Trois jeunes sur dix sont restés à leur premier poste au moment de l’enquête et moins d’un sur dix est en recherche d’emploi ; les autres sont soit en études soit dans d’autres situations.

Le changement d’emploi est suivi d’une nette amélioration des conditions de travail. **La part des CDI est presque multipliée par trois, celle des CDD est réduite de moitié et celle des intérimaires est quasiment divisée par quatre.** Ainsi l’évolution des contrats joue en faveur des diplômés : plus de sept diplômés sur dix restent en CDI, plus de la moitié des CDD signés pour le premier emploi se transforme en CDI, de même pour les contrats en intérim.

Par ailleurs, le changement d’emploi s’accompagne dans quatre cas sur dix d’un changement de secteur d’activité, que ce soit dans l’Industrie et le Bâtiment ou dans l’Agriculture, au bénéfice des Services. Les jeunes qui ont eu leur première expérience professionnelle dans les Services sont seulement 12% à changer de secteur. En effet, dans ce secteur, le marché du travail est en constante augmentation, tandis que l’emploi industriel est en chute, surtout en Basse-Normandie.

Le fait d’avoir déjà eu une expérience professionnelle améliore aussi le statut des jeunes. **La part des jeunes de catégorie “cadre” et surtout celle de catégorie “profession intermédiaire” augmente.** Ce constat se vérifie quel que soit le secteur d’activité de l’entreprise. C’est sans doute pourquoi on observe une augmentation de 10 points du taux de satisfaction des diplômés concernant l’adéquation niveau de formation/emploi actuel. La moitié des diplômés insatisfaits pendant leur premier emploi se retrouvent satisfaits. Comme précédemment, les insatisfactions portent

\* Médiane : 50% de la population se situe en dessous de la médiane et 50% se situe au-dessus.

essentiellement sur les questions de sous-qualification, de compétences non utilisées et de manque de responsabilités.

A 30 mois, parmi les diplômés qui ont changé d'emploi, près de neuf jeunes sur dix sont à temps plein. 70% de ceux qui étaient en temps partiel au premier emploi et qui ont changé d'emploi sont eux aussi à temps plein 30 mois après l'obtention du diplôme. Ceux qui travaillent à temps partiel ont tous au moins un mi-temps.

**Le salaire moyen net mensuel (temps plein à l'embauche) augmente de 105 € entre le premier emploi et l'emploi actuel**, il atteint 1 219 € en moyenne. Près de la moitié de ces jeunes voit sa rémunération augmentée, cependant 20% subissent une baisse de salaire. L'emploi est nettement moins souvent déclaré "d'attente" que lors du premier emploi. Mais ils estiment, dans six cas sur dix, que leur salaire ne correspond pas à leur niveau de qualification.

**Le changement d'emploi entraîne un solde migratoire\* négatif pour la Basse-Normandie.** Pour la plupart des diplômés qui reviennent en Basse-Normandie, il s'agit en partie d'un retour dans leur région d'origine, puisque dans près de neuf cas sur dix, ces jeunes sont titulaires d'un baccalauréat bas-normand. Parmi les diplômés qui quittent la région lors du changement d'emploi, la majorité met d'abord en avant "le manque d'offre d'emploi en Basse-Normandie".

#### **D4. Premier emploi et mobilités**

**Lors de leur première insertion professionnelle, les trois quart des titulaires d'un BTS sans poursuites d'études trouvent un premier emploi en Basse-Normandie** et près d'un jeune sur sept s'insère dans le reste du Grand-Ouest. Les autres s'insèrent, à égalité, entre l'Ile-de-France et les autres régions de France. Cette mobilité géographique semble fortement liée à l'offre d'emploi locale. En effet, l'emploi salarié bas-normand connaît depuis plusieurs années une tertiarisation au détriment de l'emploi industriel. Ce qui peut expliquer que seulement un titulaire d'un BTS Services sur six s'insère dans une autre région alors que c'est le cas pour le tiers des BTS Production.

**Au niveau régional, les départements ne semblent pas avoir de pouvoir attractif spécifique.** En revanche, on constate que les titulaires d'un BTSA sont plus souvent attirés par les départements de la Manche et de l'Orne. Près de la moitié s'insère dans la Manche qui ne forme pourtant qu'un quart des BTSA ; quatre diplômés sur dix s'insèrent dans l'Orne qui ne forme qu'un cinquième des BTSA. Par contre, seuls 13% des titulaires d'un BTSA trouvent un premier emploi dans le Calvados alors que ce département forme plus de la moitié ces diplômés.

\* Solde migratoire : différence entre les arrivées (ou entrées) et les départs (ou sorties) pour un territoire donné.

---

L'origine géographique des diplômés joue aussi un rôle important. **Plus de huit diplômés sur dix ayant eu leur baccalauréat en Basse-Normandie s'insèrent dans la région.** Un jeune sur dix travaille dans les autres régions du Grand-Ouest. A l'inverse, les trois quarts des bacheliers originaires d'une autre région s'insèrent en dehors de la Basse-Normandie.

Interrogés sur les raisons de leur mobilité géographique lors de leur première insertion professionnelle, **30% des diplômés évoquent "les problèmes liés à l'offre d'emploi en Basse-Normandie"**, 29% "le retour dans leur région d'origine", puis le fait de "suivre son conjoint" dans une autre région et enfin "la spécificité de la fonction" qui les obligerait à quitter la région.

## E. En résumé

A la session 2006, si plus de 102 000 BTS ont été délivrés par le MENESR, ce nombre est toutefois en léger recul par rapport à la session 2005, qui elle-même avait vu le nombre de diplômés chuter de 2 600 par rapport à celle de 2004. A effectif constant de bacheliers depuis ces dernières années, l'augmentation généralisée de l'offre de formation explique pour partie ce constat. Le taux de réussite au BTS, en revanche, est en progression et avoisine les 66%. Cependant, pour la France métropolitaine, plus de 21 points d'écart existent entre la réussite optimum (Rennes : 75,8%) et la réussite la plus faible (Créteil et Corse : 54,6%) ; pour sa part, l'Académie de Caen se situe dans une moyenne haute (70%). Les étudiants en formation à temps plein réussissent généralement mieux que ceux relevant de l'alternance ou de la formation continue. Dans tous les cas, les bacheliers généraux ont de meilleures chances de succès que les bacheliers technologiques et surtout que les bacheliers professionnels.

- **Les STS bas-normandes, comme leurs homologues au niveau national, accueillent majoritairement des bacheliers technologiques** (près de six sur dix) et, plus récemment, des bacheliers professionnels. Le pouvoir attractif\* de l'ensemble des formations proposées en Basse-Normandie est de l'ordre de 15%, taux proche de la moyenne nationale.

- **La formation suivie en STS est globalement évaluée de façon positive par les diplômés.** Les réserves, quand elles existent, portent essentiellement sur le manque d'information, tant sur les éventuelles poursuites d'études que sur les débouchés potentiels pour ceux qui désirent s'insérer.

- **Au total, quatre étudiants sur dix poursuivent des études après l'ob-**

\* Bacheliers des autres régions de France venant suivre une formation en STS en Basse-Normandie.

**tention du BTS**, soit immédiatement après le BTS, soit, pour quelques-uns, après une ou deux années d'interruption. Pour tous, l'éventail des poursuites est extrêmement diversifié, une bonne part intégrant une des nombreuses licences professionnelles mises en place depuis 1999. La moitié de ces poursuites s'effectue en Basse-Normandie

**- Une insertion professionnelle des diplômés sans poursuite d'études globalement satisfaisante, en particulier pour ceux qui ont changé d'emploi** (près de six CDI sur dix, statut professionnel qui s'est un peu amélioré, un salaire net moyen mensuel à l'embauche aux alentours de 1 200 €).

**- Des migrations hors Région qui semblent fortement liées d'abord à l'offre d'emploi local mais aussi à la région d'origine du diplômé.** En effet, ceux qui étaient originaires d'autres régions ne s'insèrent pratiquement jamais en Basse-Normandie. par ailleurs, le changement d'emploi entraîne assez souvent de nouvelles migrations hors région.

Depuis une cinquantaine d'années l'offre de formation à vocation professionnelle s'est largement diversifiée. On citera pour mémoire, et sans être exhaustif, loin s'en faut, la création des IUT au milieu des années 60, celle des IUP au début des années 90, celle, enfin, des licences professionnelles au tout début des années 2000. Dans ce nouveau contexte, le BTS, qui fait partie de l'un de ces plus "vieux" diplômes, reste tout à fait performant, tant sur le marché de la formation que celui de l'insertion. Cependant, les jeunes diplômés, qui dans leur grande majorité ont apprécié la qualité de la formation reçue en STS, expriment très souvent le souhait de vouloir poursuivre malgré tout encore une ou deux années d'études afin d'arriver sur le marché de l'emploi avec un maximum d'atouts.